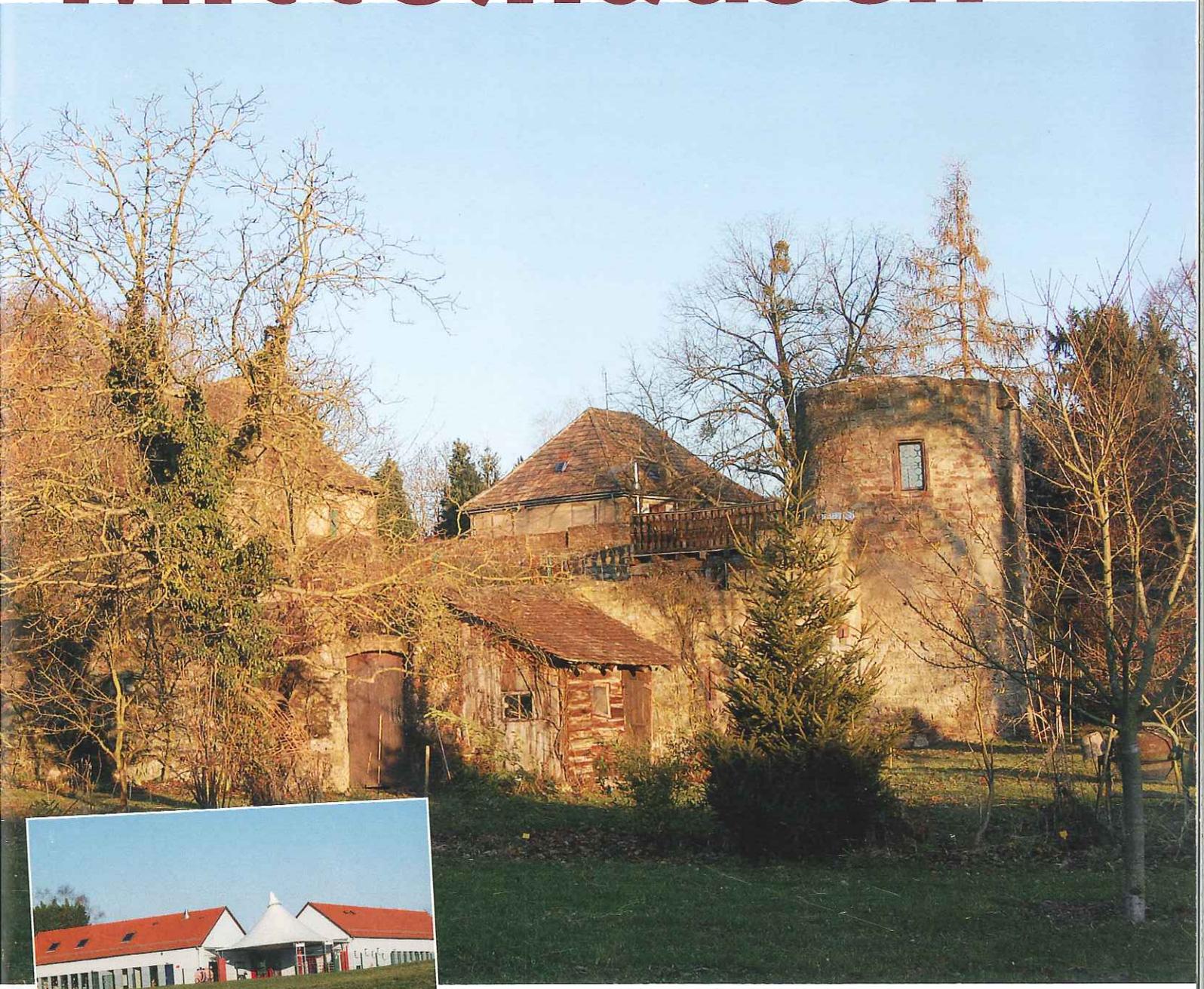


Mittelhausen



★ Joyeux Noël ★
★ et ★
★ Bonne Année ★

Sommaire

Renseignements utiles

• Mairie :

Tél. / Fax 03 88 51 27 11

e-mail :

mairie.mittelhausen@payszorn.com

site internet :

<http://www.mairie-mittelhausen.fr>

• Permanences :

Mardi de 17 h à 19 h

Vendredi de 10 h à 12 h

Le bureau de la mairie ne reçoit que les personnes qui viennent pendant les heures prévues à cet effet, sauf en cas d'urgence (décès...) ou sur rendez-vous.

■ Mireille GOEHRY

Maire 03 88 51 29 49

■ Gérard SIMON

1^{er} adjoint 03 88 51 20 94

■ Daniel FLICK

2^e adjoint 03 88 51 22 00

Le bureau de la mairie restera fermé durant les fêtes de fin d'année (du 24.12.2007 au 04.01.2008).

- 3 | Le mot du maire
 - 4 | Gestion communale
 - 5 | Délibérations
 - 6 | Réalisations
 - 8 | Personnel
 - 9 | Règles de civilités
 - 10 | Coup de projecteur
 - 12 | Une page d'histoire
 - 14 | Vie associative
 - 19 | Vie du village
 - 20 | En bref
 - 22 | État civil
 - 23 | Infos administratives
- ## Calendrier des manifestations



Déclaration de vos changements de domicile

Nous vous rappelons, une nouvelle fois, que les déclarations de changement de domicile sont obligatoires en Alsace-Moselle en vertu d'un texte de base sous forme d'un décret du 22 décembre 1789, repris par les autorités allemandes en 1883 et modifié par des arrêtés préfectoraux de 1929 et 1937.

La population est invitée à se conformer à cette formalité, surtout pour éviter les désagréments, par exemple au niveau de la facturation des ordures ménagères, en signalant les arrivées et les départs des personnes et notamment des enfants dans les foyers.

Nouveau passeport électronique :

Pour obtenir le nouveau passeport électronique il faut :

- un timbre fiscal de 60 € pour une personne majeure, 30 € pour les mineurs de 15 à 18 ans, gratuit pour les moins de 15 ans
- une copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur
- un justificatif de domicile récent (facture d'eau, électricité, impôt sur le revenu...)
- l'ancien passeport ou la carte d'identité en cours de validité
- 2 photos conformes à la norme ISO/IEC 19794-5 (3,5 X 4,5 en couleur ou noir et blanc)
- les mineurs doivent ramener en plus une photocopie d'une pièce d'identité des parents ainsi qu'une copie intégrale de l'acte de naissance du parent exerçant l'autorité parentale.

Délai d'obtention : environ 4 semaines

Dépôt du dossier et retrait du passeport en mairie.

Pour plus de renseignement adressez vous au secrétariat de la mairie ou consulter le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin : www.bas-rhin.pref.gouv.fr (valable aussi pour les cartes grises et autres...) ou de l'état : www.service-public.fr pour obtenir des infos et les adresses de tous les services publics et consulter tous les décrets, lois....

Directeur de publication : Mireille Goehry.

Comité de rédaction : Dany Flick, Gérard Simon.

Crédit photos : M. Goehry, J-P. Steinmetz, M. Steinmetz, documents remis.

Impression : Valblor.

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la conception, à la rédaction, à l'illustration et à la confection du présent bulletin.

En cette fin d'année, il est de tradition de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter des vœux pour mieux se projeter dans l'avenir, et définir des projets ambitieux pour permettre à notre commune une évolution et une adaptation aux exigences de la vie moderne permettant ainsi à chaque citoyen de s'épanouir et de réaliser ses projets de vie chez nous à Mittelhausen. Dans ce monde où l'individualisme et le chacun pour soi devient un style de vie ô combien égoïste, nous avons tous besoin d'une communauté, d'un groupe, d'une association, etc... qui nous permettent de nous retrouver, d'échanger, de partager, de s'ouvrir aux autres et de partager les valeurs humaines que sont la solidarité, la fraternité et l'égalité.

L'année 2007 a été une année pleine de rebondissements, peut-être pas toujours à la hauteur des attentes des uns et des autres. Mais les différents chantiers ont largement canalisé l'énergie de l'équipe municipale : les travaux de rénovation des bureaux de la Mairie, les mouvements de personnel, le Plan local d'urbanisme et l'aménagement de la future zone d'activités, l'inauguration du groupe scolaire, la réflexion entamée sur le devenir du ban

communal suite au remembrement, qui, ne l'oublions pas, figera le paysage pour de longues années. Je tiens à remercier tous les élus qui, dans un esprit de solidarité et de responsabilité, n'ont pas hésité à s'investir très fortement dans la réflexion sur l'avenir de notre commune et ce que nous voulons transmettre aux générations futures.

Que soient remerciés également tous les responsables et membres des différentes associations, qui, par leurs diverses manifestations, ont prouvé tout au long de l'année leur dynamisme et leur capacité à animer la vie culturelle, en proposant aux jeunes et moins jeunes des rencontres thématiques fort diverses, des concerts, des expositions, des balades au près et au loin, pour le plus grand plaisir des tous les Mittelhausois.

Au nom de tout le conseil municipal et du personnel communal, je vous présente mes meilleurs vœux pour un Noël de partage et de fraternité, ainsi qu'une année 2008 pleine de paix, de réussite et de bonheur.

A scheni un gsegnedi Wienachte un a gleckliche Rutsch ins neje Jahr wensch ech alli Mittelhieser.

Mireille Goehry



Section d'investissement 2006

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2006
97 906 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2006
296 359 €



**Résultat de clôture
de la section
d'investissement**

Dépenses	97 906 €
Recettes	296 359 €
Excédent	198 453 €

Section de fonctionnement 2006

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2006
152 141 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2006
540 036 €



**Résultat de clôture
de la section
de fonctionnement**

Dépenses	152 141 €
Recettes	540 036 €
Excédent	387 895 €

Balance générale 2006

Total des
depenses..... 250 047 €

Total des
recettes..... 836 395 €

Excédent
global des
comptes au
31.12.2006..... 586 348 €

Séance du 12 février 2007

1. Création d'un poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) 2^e classe à raison de 32h30/35h
2. Mise en place de l'indemnité d'administration et de technicité pour le personnel communal.
3. Extension des indemnités horaires pour travaux supplémentaires à la filière technique et médico-sociale (ATSEM)
4. Approbation du projet relatif aux travaux de rénovation des locaux de la mairie pour un montant total de 41 054,43 €.
5. École de Mittelhausen : participation financière à hauteur de 100 € pour le projet «le fantastique voyage de l'eau»
6. Instauration d'une subvention pour les sorties ski des élèves scolarisés en classe de 5^e au collège de Hochfelden, à hauteur de 5 €/par enfant/jour.
7. Prise en charge des frais liés à la réception des vœux du maire pour 715,17 €
8. Compte administratif 2006

Budget assainissement :

Excédent de fonctionnement : 186 245,92 €

Excédent d'investissement : 10 091,76 €

9. Approbation du compte de gestion 2005
10. Budget primitif 2007
Dépenses et recettes de fonctionnement du budget assainissement : 238 240 €
Dépenses et recettes d'investissement du budget assainissement : 67 531 €
11. Maintien de la redevance d'assainissement :
 - Part fixe : 50 €/abonné/an
 - Part variable : 1,06 € m³
12. Subvention EMI : la commune décide de prendre en charge les frais liés à l'achat de partitions de musique pour maximum 300 €

Séance du 2 avril 2007

1. Création d'un poste d'Adjoint technique 2^e classe non titulaire à raison de 18h/35h, chargé de l'entretien des espaces verts et des bâtiments publics.
2. Attribution de 30 € aux collégiens (Bernhardt Laurent, Couteliez Alisée, Guckholz Yann, Klein Étienne, Lorentz Baptiste et Quentin, Schneider Pauline) ayant participé à un séjour en classe de neige au 1^{er} trimestre 2007.

3. Compte administratif 2006

Budget communal :

Excédent de fonctionnement : 387 894,82 €

Excédent d'investissement : 198 453,62 €

9. Approbation du compte de gestion 2006
10. Budget primitif 2007 du budget communal :
Dépenses et recettes de fonctionnement : 678 237 €
Dépenses et recettes d'investissement : 871 478 €
(avec restes à réaliser)
11. Maintien des taux d'imposition pour l'année 2007

Désignation des taxes	Taux votés en %
Taxe d'habitation	6.90
Foncier bâti	8.06
Foncier non bâti	34.57
Taxe professionnelle	9

12. SIVU de Brumath : Annulation du jugement du tribunal administratif de Strasbourg par la cour d'appel de Nancy en date du 01/02/2007 et la condamnation du SIVU à nous verser 1000 € de dédommagement.

Séance du 2 juillet 2007

1. Inauguration de l'école : Fixation d'une enveloppe budgétaire de 3500 €.
2. Location d'une parcelle communale à M. Kolb pour l'implantation d'un parc à escargots pour l'élevage.
3. Convention d'étude complémentaire conduisant à l'élaboration du PLU d'un montant de 7 235,80 € avec le cabinet d'étude Vidal Consultants.
4. Analyse d'une proposition d'aménagement de la future zone d'activités au sud du village.
5. Bilan de la sortie du 8 mai, sur le ban communal, dans le cadre du remembrement.

Séance du 4 septembre 2007

1. Personnel communal : fixation de ratios promus-promouvables pour les avancements de grade à 100 % pour toutes les filières et tous les grades
2. Sortie des biens de l'actif et de l'inventaire
3. Fixation d'une valeur du terrain cédé aux époux Allemann à 2 976,80 € afin d'y effectuer l'ensemble des opérations comptables liées à la dite cession.
4. Dégrevement d'assainissement au profit de PALC SA concernant les périodes du 2^e semestre 2004 et les années 2005 et 2006, et vote des crédits supplémentaires pour pallier à l'insuffisance de crédits au compte 673.

5. Enquête officieuse relative à l'avant projet de remembrement : présentation du projet des nouveaux terrains communaux
6. Concrétisation du projet de jardin pédagogique situé derrière la nouvelle école.

Séance du 1^{er} octobre 2007

1. Prorogation de la convention du 07/09/2006 fixant les modalités techniques et financières du transport et du traitement des eaux usées et pluviales de la Commune de Mittelhausen avec le SIVU de Brumath jusqu'au 31/12/2007.
2. Réalisation d'une étude d'impact acoustique de la salle des fêtes pour un montant de 1 656,46 € suite à un dépôt de plainte pour nuisances sonores.
3. Le conseil prend acte de l'arrêté préfectoral du 20/09/2007 autorisant la commune de Hohatzenheim à réaliser une digue de protection contre les inondations.

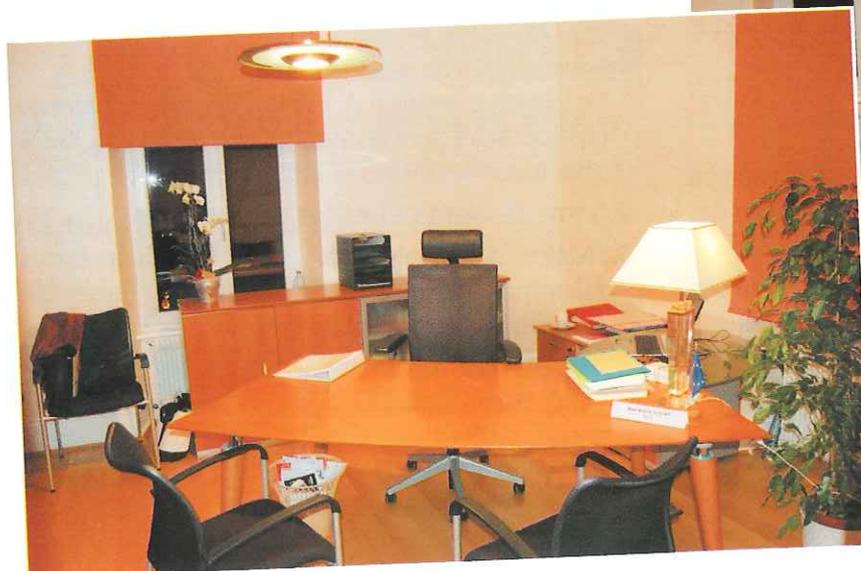
Séance du 10 décembre 2007

1. Proposition de vente de terrain
2. Calendrier événementiel : Réception Nouvel an (11 janvier) Fête des personnes âgées (20 janvier)
3. Remembrement : information sur l'avancement du projet de travaux connexes.
4. Débat sur les orientations budgétaires 2008.

Réalisations

■ Rénovation de la mairie

Les bureaux de la mairie ont fait peau neuve ce printemps : les sols, les murs, le mobilier et le luminaire ont été renouvelés, pour offrir des conditions rationnelles et agréables de travail et d'accueil du public.



Bureau du maire



L'accueil

■ Étude du ban communal



C'est au mois de mai que le conseil municipal a visité le secteur ouest du ban communal, qui sera touché de plein fouet par les aménagements de la ligne TGV et du remembrement qui en découle. Rappelons que le petit

parcellaire cadastral est une des particularités de ce secteur, qui autrefois présentait de nombreuses parcelles de vignes. Aujourd'hui c'est un paysage de prés et de vergers qui domine. Cette sortie sur le terrain a permis de se faire une idée précise sur les aménagements parcellaires et les chemins projetés et permettre ainsi de décider en connaissance de cause afin de préserver au maximum le caractère champêtre, la biodiversité et les points de vue remarquables qu'offre cette zone, la plus boisée de notre ban.

■ Remembrement

Les propriétaires ont pu s'exprimer quant à la proposition d'attribution des nouvelles parcelles au mois de septembre et faire part de leurs observations au cabinet de géomètre Klopfenstein. La sous-commission communale s'est réunie pour étudier ces différentes observations et les solutions proposées par le géomètre. Elle a également présenté le projet des travaux connexes concernant les nouveaux chemins, travaux qui seront pris en charge par Réseau Ferré de France. La prochaine étape sera l'enquête publique concernant le nouveau parcellaire au premier trimestre 2008, afin de permettre –si tout se passe dans les délais impartis- la prise de possession provisoire des nouvelles parcelles à l'automne 2008.

■ Le conseil municipal à la découverte de l'entreprise PALC COLIN

Le conseil municipal et le personnel communal ont visité l'entreprise Palc Colin. Ils ont prêté une oreille attentive aux explications de Georges Colin, qui leur a présenté les différents secteurs de production : spécialisée dans la déshydratation des légumes et des plantes aromatiques



au départ, l'entreprise n'a cessé de se développer et est présent aujourd'hui sur le marché national et international avec ses produits déshydratés, des mélanges d'épices, des arômes, poudre et liquide, pour l'industrie agroalimentaire.

Une visite qui a fait prendre conscience aux conseillers municipaux du dynamisme et de la complexité de cette entreprise en plein développement, qui fait partie du paysage économique de notre commune.





Après 8 années de loyaux services, **Catherine Ania** nous a quittés ce printemps pour rejoindre l'équipe d'entretien des espaces verts à la commune d'Oberhausbergen. Entrée au

printemps 1999, elle s'est occupée des espaces verts et du nettoyage du domaine public.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.

C'est **Nicolas Hissler**, originaire de Wingersheim, qui est en poste depuis le mois d'avril dans notre commune. Polyvalent, qualifié et responsable, il a pris en main la gestion des espaces verts, le cimetière, l'enceinte de l'église et le nettoyage du domaine public. Dans l'optique d'un pool technique intercommunal avec Hohatzenheim et Wingersheim, il a été engagé également à la commune de Hohatzenheim. Aujourd'hui il est encore actif à Olwisheim, où il occupe provisoirement le poste d'ouvrier communal.

Dernière recrue : **Yvonne Felden**, qui assure le ménage de la Mairie.

Nicolas, Nicolas, numme noch Nicolas...

Un noch e mohl Nicolas

Ganz Frankrich red fom Nicolas
Uf de ganze Walt kanne se de Nicolas
Un uf Mittelhuse éch ar komme, de Nicolas

Ja, mér hon a fréscher Arweiter bekomme
Ar hed én de Catherine sin Chantier éwernomme
Hecke schnide, Bletter faye
Zettel rumtreuye, Gazon maye
Alle Morje uf em Platz

Travailler plus pour gagner plus, dés éch siner Satz

Méd em Schallkorich éngerways ob kalt oder heis
Un séd mer ne a mohl nit im Dorf, so éch ar uf Usswärts-Reis
Nè, nid én Moskau eder Washington
En Atzne oder Olse, wie se grad Arweit hon

Electricien, Schriner, Mohler, er weis éveral bscheid
Ar macht sogar Butzfrei wan zali mohl streickt
Un ar macht sini Arweit mit Plaisèr
Er kanne ne alli, as esch de Nicolas Hissler.

GSM



Quelques règles de bonne conduite... pour vivre en communauté !

Nos amis les chiens

Ne laissons pas nos amis les chiens, ou tout autre animal, souiller les voies et places publiques, les trottoirs ainsi que les pelouses et aires aménagées. Rappelons qu'ils doivent être tenus en laisse sur tout le domaine public et qu'il est interdit de les laisser divaguer.

La loi prévoit que les chiens classés en catégorie 1 ou 2 doivent être déclarés en Mairie (pour plus de renseignement s'adresser à la Mairie ou consulter le site Internet <http://www.interieur.gouv.fr>.)



Tailler ses haies et ses arbres sont des gestes civiques !

Les arbres, arbustes, haies, conifères implantés en limite de propriété et en bordure de voie sont souvent source de gêne par leur débordement sur le domaine public.

Les végétations non entretenues obstruent les trottoirs, les panneaux de signalisation, l'éclairage public. Les trottoirs non praticables représentent un danger potentiel pour les piétons obligés de se déporter sur la route pour les éviter.

La municipalité demande à chaque concitoyen de veiller à tailler ses haies de façon à ne pas empiéter sur le domaine public, pour la sécurité de tous. Merci de respecter les distances minimum de plantation selon article 672 du code civil : au minimum à 2 m de la limite de propriété si l'arbre ou l'arbuste mesure plus de 2 m et à 0,50 m si la hauteur est inférieure à 2 mètres.

Nettoyage des trottoirs et caniveaux

Merci de nettoyer et de balayer les trottoirs et caniveaux devant chaque propriété (déchets, feuilles mortes, gravillons...). En cas de chutes de neige, chaque propriétaire est tenu de dégager également le trottoir ou la chaussée et de sabler si possible les plaques de verglas. Sachez que la responsabilité du riverain peut être engagée en cas d'accident. Merci de votre compréhension et coopération.

Nuisances sonores

Merci de respecter l'arrêté municipal du 28.02.1997 qui interdit l'usage des tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés les dimanches et jours fériés, et après 21h en semaine.

Stationnement

Le stationnement à l'intérieur de notre agglomération est réglementé par un arrêté du maire comme suit :

▲ Une signalisation au sol complétée par deux panneaux définit les emplacements de stationnement le long de la rue principale.



▲ Un panneau interdit le stationnement des véhicules d'un tonnage supérieur à 5 T sur la place du village.

Il est du devoir de chacun de :

▲ Garer ses véhicules à l'intérieur de sa propriété.

▲ Ne pas gêner le passage des riverains.

En cas de stationnement abusif, la municipalité se verra obligée de prendre les dispositions pour faire déplacer le véhicule ou verbaliser le contrevenant.



Le Salon de coiffure « Les coiffures du Petit Paris »

a rouvert ses portes début décembre, après une période de fermeture de près de 6 mois.

M^{me} Isabelle Nopper, domiciliée rue Aulach, a repris la gérance du salon. Elle vous accueillera avec charme, sourire et compétence aux horaires habituels.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au :

03 88 51 47 40

Inauguration du groupe scolaire à l'Espace Christophe Guillaume Koch

Par une contine, les élèves de l'école maternelle ont souhaité la bienvenue pour l'inauguration de leur école et de la bibliothèque municipale, situées à l'«Espace Christophe Guillaume Koch», espace dédié à la culture et à la connaissance avec le groupe scolaire, la bibliothèque municipale et le jardin pédagogique en phase de réalisation.

C'est en 1999 que le conseil municipal sous le maire Alfred Peter a entamé la réflexion sur le devenir de nos 2 écoles communales, abritées dans des bâtiments datant du siècle dernier et ressentant le poids de l'âge. D'important travaux auraient été nécessaires pour rendre conforme ces 2 bâtiments.

Au printemps 2003, les travaux ont pu démarrer, sous la houlette du cabinet d'architecture Bottazzi, Braesch et Schmitt-Ranguidan, pour se terminer pour la rentrée de septembre 2004, au grand plaisir des enseignants et des enfants qui ont ainsi trouvé des conditions de travail idéales : salle de classe maternelle avec une salle de repos, salle de motricité pour l'évolution des petits et des grands, WC pour grands et petits, salle de classe élémentaire avec accès direct à la bibliothèque et aux postes informatiques...



Le Crédit Mutuel a offert des vélos pour la maternelle dans le cadre du passage du Tour de France à Mittelhausen le 2 juillet 2006. Et en novembre 2006 une aire de jeux avec toboggan, mat de pompier, sur le thème du château – environnement oblige – compléta l'équipement de la cour.

La bibliothèque a ouvert ses portes au public en octobre 2005. Elle propose aux 140 adhérents et aux enfants de l'école un choix de plus de 1600 livres ainsi que deux postes informatique multi-média.

Une telle réalisation a également un coût : les travaux et les prestations intellectuelles se sont montés à près de 1 100 000 € (1 080 000 + 20 000 pour l'aire de jeux) financés par des fonds propres de la commune, un emprunt, la dotation globale de l'équipement (DGE) et des subventions exceptionnelles.

En interprétant quelques morceaux de son répertoire, l'EMI donna le coup d'envoi solennel pour le traditionnel couper de ruban. Philippe Richert, Émile Blessig, Bernard Ingwiller et Mireille Goehry distribuèrent aux enfants un bout de ruban tricolore en souvenir de ce grand événement qu'est l'inauguration d'une école. Après la visite des locaux, la foule fort nombreuse se retrouva pour le verre de l'amitié dans la cour de récréation.



Johann-Philipp Melsheimer : du Struthof en Thuringe à Mittelhausen

Jean-Claude Oberlé

Né en 1683 à Altendambach près de Schleusingen en Thuringe, son père Jean-Adam Melsheimer exerce des fonctions administratives et judiciaires au service du Comte palatin. Il porte le titre de «Oberförster» qui deviendra héréditaire et se transmettra à ses héritiers.

En 1722, Johann-Adam Melsheimer acquiert une parcelle de terrain à Münchwald dans le Comté palatin du Rhin / die Kurpfalz et y construit sa ferme «Struthof». A sa mort en 1757, son fils aîné Conrad hérite le domaine agricole et la fonction de Oberförster. Son autre fils Johann-Philipp né au Struthof en 1754, s'engage dans la même fonction mais décide de quitter le domaine pour se mettre au service des Hessen-Darmstadt.

De nos jours encore, une plaque commémorative y rappelle le souvenir des Melsheimer : Johann Adam Melsheimer erbaute 1723 dieses Haus... Der Erbauer war von 1719 bis 1757 kurpfälzischer reitender Förster... und hiess nach Überlieferung und Forschung «Der Jäger aus Kurpfalz».

Remarquons que la chanson populaire «Der Jäger aus Kurpfalz» appartenait au répertoire éclectique des mélomanes de Mittelhausen.

Johann-Philipp Melsheimer est nommé Oberförster à Brumath.

En 1736, en Alsace, le prince Ludwig VIII de Hessen-Darmstadt prend la succession du comte de Hanau-Lichtenberg (mort sans descendant mâle) en épousant Charlotte-Christine, héritière de son père Jean-Reinhard de Hanau-Lichtenberg.

Dans les années qui suivent, probablement autour de 1775, les Hessen-Darmstadt délèguent Johann-Philipp Melsheimer pour occuper les fonctions d'Inspecteur des forêts à Brumath. Son titre officiel est «Grossfürst Hessen-Hanau-Lichtenbergischer Oberförster von Brumt». Avec son épouse Margaretha Flach, Johann-Philipp s'installe à Mittelhausen dans la maison dénommée encore de nos jours «Maison Flach».

Johann-Philipp, un ami de la Révolution française de 1789

Johann-Philipp Melsheimer prend rapidement cause pour la Révolution française. Opportuniste dès le mois de janvier 1790, il répercute dans son village et ses environs des interventions, des décisions de l'Assemblée nationale constituante à Paris. Dans un compte-rendu, il est dit «Maire de Mittelhausen». Sur sa demande auprès des nouvelles autorités, il est maintenu provisoirement dans sa fonction de Nationalforstinspektor (Inspecteur national des forêts).

Dans sa séance du 1^{er} octobre 1791, le Conseil général désigne Melsheimer comme Commissaire pour le District de Haguenau dont dépendaient Mittelhausen et ses environs. Johann-Philipp Melsheimer occupe cette fonction politique de Commissaire avec le juge de paix Philipp Georg Helmstetter qui est également aubergiste, boucher et commandant de la Garde nationale de Pfaffenhoffen. Le Comité de Salut public avait systématisé cette pratique des Commissaires pour transmettre et contrôler l'application des directives parisiennes c'est-à-dire «propager l'esprit public dans toutes les communes». Membre du Conseil général du Bas-Rhin, Johann-Philipp siège, avec quatre autres membres, dans le Comité qui surveille les domaines. Cette fonction lui permettra par la suite de jouer de son influence dans la vente des biens nationaux. Johann-Philipp Melsheimer et Jean Goetz de Hochfelden ne tardent d'ailleurs pas à se manifester à Wingersheim le 15 juin 1793. Ils enquêtent et font l'inventaire des biens du curé Michel Ohlmann qui, pour échapper aux dispositions de la Constitution civile du Clergé, avait fuit sa paroisse dès le 13 septembre 1792.

Ses fonctions administratives et judiciaires étant incompatibles avec celles d'Inspecteur des forêts de l'arrondissement, Melsheimer abandonne provisoirement son poste d'Inspecteur et c'est Sigrist, maire de Herrlisheim, qui en assure l'intérim.

Contentieux avec des paysans de Mittelhausen

Le 26 octobre 1791, Johann-Philipp Melsheimer fait l'acquisition de différentes parcelles de terres provenant des biens de l'abbaye de Neuwiller. Des rivalités naissent entre Melsheimer et d'autres cultivateurs locaux. Grâce à des surenchères, Jean-Georges Lienhard, Nicolas Meyer et Laurent Goll peuvent devenir propriétaires de terres convoitées par Melsheimer. Par la suite, Jean-Georges Lienhard et Valentin Meyer (héritier de son père décédé) protestent auprès des autorités administratives et judiciaires en affirmant que certaines parcelles acquises par Melsheimer leur appartiennent depuis «un temps immémorial». Réciproquement on qualifie l'adversaire d'être de mauvaise foi, d'être un tricheur, d'avoir falsifié des documents officiels... De jugements en jugements, de recours en recours, l'affaire s'enlise. En 1808, le contentieux est finalement soumis à Paris au Conseiller d'État qui s'occupe des Domaines Nationaux. Un décret impérial signé le 11 janvier 1808 au Palais des Tuileries par Napoléon I^{er} semble enfin devoir mettre fin au litige ; les sieurs Meyer et Lienhard sont tenus de laisser les cinq pièces de terre à la libre disposition de Johann Philipp-Melsheimer. Le professeur Christophe-Guillaume Koch, ami de Napoléon, semble avoir joué un rôle influent dans cette décision. En 1817, après la chute de l'Empereur, Jacques Lienhard, fils de Jean-Georges et Maire depuis mars 1808, adresse au Comte Bouthillier-Chavigny, Préfet du Bas-Rhin, un recours destiné au Conseil de Préfecture contre un arrêté préfectoral de 1807 qui attribuait des arpents de terre à Melsheimer. Finalement, le décret impérial de 1808 prime et le Maire Lienhard est débouté en 1820.

Abandon des fonctions politiques

Le 10 janvier 1794, probablement impressionné par l'exécution de Nicolas Blaes une semaine plus tôt à Hohatzenheim, Johann-Philipp abandonne définitivement ses fonctions politiques pour se consacrer uniquement aux forêts nationales. Quinze jours plus tard, il demande et obtient la nomination d'un adjoint en la personne du citoyen et juge de paix Harth de Brumath. Décidé à plaire aux autorités issues de la révolution, Melsheimer dénoncera puis fera comparaître et juger par le Tribunal du District de Haguenau des dizaines de citoyens accusés de délits contre les forêts nationales. Ces condamnations frappaient surtout des habitants du pourtour de la forêt de Haguenau, qui se procuraient illégalement du bois ou faisaient paître leur bétail dans la forêt. A Mittelhausen, un seul citoyen sera condamné pour avoir coupé trois chênes dans la forêt de Brumath.



Ce sont les pierres tombales :

- de Johann-Philipp Melsheimer décédé le 16 septembre 1822
- de son fils Louis décédé le 10 juillet 1843
- de sa fille Caroline, veuve de Hessé Charles Jacques, décédée le 30 décembre 1890, qui se trouvent dans l'enceinte de l'église.

En janvier 1884, la veuve Hessé obtint de la commune la concession perpétuelle de 6 mètres carrés sur le cimetière près de l'église.

Les 2/3 de la somme récoltée, c'est-à-dire 160 Marks, servirent 40 années plus tard à aménager l'actuel cimetière à l'extérieur du village, le reliquat étant versé dans la Caisse des pauvres.

Quelques années après le décès de son frère Louis, Philippe Frédéric, le fils aîné de Johann-Philipp, quitte Mittelhausen. Pendant cinq années, il avait été maire de la commune et avait des relations conflictuelles avec certains de ses conseillers municipaux. Ces démêlés conjugués avec le décès de son frère Louis puis la grave crise économique des années 1845-46 semblent être à l'origine de son départ inattendu.



Une plaque en grès des Vosges, apposée sur un bâtiment donnant sur la rue du Moulin, rappelle aux passants que Philippe, un des deux fils de Johann-Philipp Melsheimer, a fait construire ces murs qui jouxtent désormais l'École et la Bibliothèque municipale implantées dans l'Espace Christophe Guillaume Koch.

Sources :

Staatsarchiv Darmstadt (M. Coccejus)
Heimatwissenschaftliche Zentralbibliothek Bad Kreuznach
Archives départementales du Bas-Rhin : 1L49

Club des Aînés Ruraux

Cahin – caha, les 47 rescapés du Club des Aînés vont boucler l'année en décembre, sous le traditionnel sapin. Comme d'habitude, nous nous sommes réunis régulièrement, une fois par mois, plus ou moins nombreux, pour une après-midi conviviale à la salle polyvalente. Par contre, les sorties sont de plus en plus difficiles à organiser pour des raisons de rentabilité. Pour remplir le car il faut souvent ratisser large. Nous avons néanmoins réussi à organiser une petite excursion sympa sans grand déplacement. Comme disait un poète allemand : «Warum in die Ferne schweifen wenn das Schöne liegt so nah !» (Pourquoi partir au loin si le Beau est à portée de main ?)



Nous sommes allés à Kogenheim où des calèches nous ont pris en charge pour une promenade à travers le Ried. A Ebersmunster, nous avons pu visiter l'abbatiale, merveille de l'art baroque. Nous avons même eu la chance d'entendre les sons mélodieux de l'orgue de Silbermann. Après le déjeuner à la ferme-auberge Fritsch, nous avons fait une halte dégustation chez un viticulteur d'Epfig. Le retour par les villages pittoresques de la route du vin fut un régal. La journée s'est achevée par un dîner au restaurant à l'Étoile. Pourrons-nous renouveler l'expérience à l'avenir ?

En septembre, le club de Waltenheim nous a envoyé un SOS. Leur projet de sortie dans les Vosges risquait d'être annulé, le quota de participants n'étant pas atteint. Les 11 membres de notre club qui se sont joints aux Aînés de Waltenheim n'ont pas regretté leur visite au Musée du Bois à Labaroche et leur tour en petit train touristique à Ribeauvillé.

Malheureusement bon nombre de nos membres ne peuvent plus participer à ces expéditions. La moyenne d'âge des Aînés grimpe d'année en année par manque de renouvellement de l'effectif. Pourtant, pour les «anciens» leur club est important. C'est un moyen de sortir de leur «coin»

une fois par mois, de voir et de faire autre chose, de pouvoir parler à quelqu'un d'autre de leurs petits problèmes. On se préoccupe tellement de la solitude des personnes âgées. Les clubs des Aînés ne sont rien d'autre qu'une modeste contribution, au niveau local, à la solution de ce problème. Alors, oublions notre égoïsme et essayons de consacrer un peu de temps aux anciens qui le méritent bien.

Pour les grands anniversaires, nous avons pu féliciter M^{mes} Hatt Lucie, Schaeffer Jeanne, Durst Marguerite, Duchmann Jacqueline et Arbogast Louise. Les membres ou anciens membres qui nous ont quittés cette année sont : M^{mes} Flick Eléonore et Remond Marie, M. René Hatt, décédés. M^{me} Arbogast Louise est partie en maison spécialisée fin 2006.

Contact

Georgette Diebolt
Edmond Ackermann

Tél. 03 88 51 22 31
Tél. 03 88 51 22 95

École de musique

2007 : encore une année durant laquelle l'école de musique est contente de compter beaucoup d'élèves inscrits. La salle de la mairie au 1^{er} étage est fréquentée tous les jours de la semaine par des musiciens désireux de parfaire leur pratique instrumentale.

Les professeurs dispensent des cours de piano, de synthé, de guitare, de flûte traversière, de trompette, de batterie, de chant choral et de formation musicale.

Au mois de mai, la chorale des enfants avait participé à un projet avec la Musique Municipale de Brumath et chanta devant un public venu nombreux, accompagné par un orchestre placé juste derrière les chanteurs ! Quelle expérience ! Depuis le mois d'octobre, les mardis soirs de 19h à 19h45, Michèle retravaille avec la chorale d'enfants pour un nouveau projet avec d'autres enfants choristes...

Quatre nouveaux musiciens en herbe ont choisi leur instrument au mois de septembre après leur année d'initiation, et depuis ils ont été remplacés par quatre élèves au cours d'initiation le vendredi soir de 18h à 19h.

Une classe d'éveil à partir de 5 ans avait permis jusqu'au mois de juin à plusieurs enfants de se retrouver le mercredi soir pour évoluer, chanter et danser avec leur professeur.



L'ensemble des élèves de l'école s'est produit lors de différentes auditions au mois de février ainsi qu'à l'audition finale du 29 mai devant les parents, amis et connaissances afin de partager leur enthousiasme pour la musique.

Contact

Michèle Goll (chorale) Tél. 03 88 69 38 42
 Corinne Diebolt (école de musique) Tél. 03 88 51 44 74

Association Sports et Loisirs

Qu'est ce qu'être membre de l'ASLM ?

C'est avoir envie de prendre plaisir ensemble à participer et développer la vie du village. Femme, homme, jeune, moins jeune, seul, en couple, en famille, né sur place ou nouvel arrivant, c'est ne pas accepter l'idée que Mittelhausen devienne, comme d'autres déjà, un «village dortoir» où plus personne ne prendra un peu de temps pour l'autre !



Qu'avons-nous réalisé cette année ?

- ♦ La représentation de la troupe de théâtre alsacien, «S'Beth» de Brumath le 28 janvier. Une belle après-midi ! Même sans sous-titrage, un bon moment de rigolade...
- ♦ Samedi 17 mars : Reprise du grand nettoyage de printemps, «Osterputz». Un moment où petits et grands, volontaires de tous âges s'engagent pour le développement durable planétaire par un acte citoyen qui commence au village.
- ♦ La **marche du 1^{er} mai** avec un passage près du camp romain, de la ferme cistercienne et des pâturages des villages environnants. Cette sortie nous a conduits à la visite guidée du Moulin Meckert-Diemer (ou Moulin des Moines) à Krautwiller, suivie de la traditionnelle soupe aux pois et ses saucisses.

- ♦ **Atelier papier mâché** hebdomadaire pour la préparation du Messti de juin à octobre, approche de la technique, réalisation d'accessoires et décors...



- ♦ Organisée par les jeunes et le concours de DJ Fred, la **soirée des jeunes** le 13 octobre, avec son superbe chili con carne et ses donuts (beignets américains).
- ♦ Le **Messti** dimanche 14 octobre sur le thème du **Western**. Un magnifique défilé de cow-boys, d'indiens, de pionniers, de soldats nordistes, de chars et troupes à pied. Commencée par une démonstration de danses country la soirée a été elle aussi très réussie.
- ♦ La **soirée Halloween**, le 31 octobre, a vu déambuler dans nos rues une bonne cinquantaine d'enfants. Elle s'est poursuivie par une fête très vivante et animée.
- ♦ Première **soirée Jeux de Cartes**, préparée et animée par les jeunes, le 28 décembre une fête du Poker, Tarot, Rami et autre Belote. Rencontre intergénérationnelle et à la bonne franquette des débutants, amateurs, professionnels du jeu de cartes ou de l'envie de partager une bonne soirée.

Ferons nous mieux l'année prochaine ?

Avec vous, 2008 s'annonce encore plus vivante ! Nous commencerons l'année haut en couleurs avec un **défilé masqué carnavalesque** le dimanche 3 février 2008. Préparez votre déguisement dès maintenant !

Rejoignez-nous, soyez acteur de la vie du village !

Merci à vous tous qui nous soutenez tout au long de l'année. Un grand merci à tous les acteurs de nos réussites en cette belle année 2007.

Contact

Alain Menny
 asl.mittelhausen@orange.fr

Tél. 08 75 27 65 38

Ensemble Musical Intercommunal

La saison 2007 projeta l'Ensemble Musical Intercommunal quatre fois sur des scènes différentes :

- Tout d'abord lors de son 14^e concert annuel à l'église de Mittelhausen le dimanche 1^{er} avril où les musiciens s'étaient une nouvelle fois associés à la chorale Mille et Une Notes et à la chorale des enfants de l'école de musique. Le programme choisi par le chef d'orchestre André Diebolt comportait des pièces légères, actuelles, permettant aux cinq jeunes musiciens issus de l'école de musique locale de participer à leur premier concert. Celui-ci remporta un vif succès auprès du public venu nombreux. Le morceau final, un tube de Michel Sardou «Les Lacs du Connemara» permit aux choristes et à l'orchestre de terminer le concert en parfaite harmonie avec la participation rythmique du public.



- Le samedi 02 juin, l'EMI interpréta quelques morceaux de son répertoire lors de l'inauguration de l'école Espace Guillaume Koch.
- Le 13 juillet, l'EMI s'est retrouvé au monument aux morts pour la cérémonie avant de se rendre devant la salle, la douceur du soir permettant à tous de partager «e gueder Seidel vom Hahne» en musique.
- Enfin dimanche 14 octobre, lors du messti, les musiciens ont ouvert le cortège. Déguisés en cow-boys et abrités du soleil sous leur chapeau, ils remplissaient les rues de musique western !

Notez le prochain concert à Mittelhausen dimanche 30 mars 2008.

Nos musiciens accueilleront avec plaisir tout nouvel instrumentiste qui désire se joindre à eux. Les répétitions ont lieu les samedis à 17 heures à la mairie.



Merci pour le soutien que vous nous apportez tout au long de l'année.

Contacts

Antoine Lohr
André Diebolt

Tél. 03 88 51 21 87
Tél. 03 88 51 44 74

Chœur Mille et une Notes

Comme pour un bon vin, on peut dire que 2007 fut un excellent «cru», riche en événements et en nouveautés. Lors de notre traditionnel concert de printemps avec l'EMI le 1^{er} avril, nous en avons profité pour faire «un poisson d'avril» à notre chef. Dommage que vous ne l'ayez vu que de dos !

L'effet était de taille et le concert fut une réussite de l'avis des choristes, des musiciens et du public.

En 2007, nous n'avons pas seulement chanté mais aussi tricoté : vous avez pu admirer nos écharpes, réalisées par quelques doigts de fées. Merci à toutes les tricoteuses.



Nous avons également innové en organisant deux week-ends de travail : du samedi après-midi au dimanche soir, nous avons chanté en petits groupes, à l'unisson et partagé des moments de convivialité.

Merci à Jean-François et à Cédric qui ont épaulé Michèle et contribué à la réussite musicale de ce moment.

En 2007, après quatre années d'existence, pour la première fois, nous avons assuré un concert tout seul, dans le cadre de la grande manifestation des églises protestantes «en mai, joue et chante», en l'église de Sarre-Union devant un public conquis.

Pour preuve, nous sommes invités à revenir en juin 2008.

A tous ceux qui nous découvrent à la lecture de cet article, je voudrais rappeler que nous travaillons un répertoire varié : chanson française, chants du monde, gospels, chants religieux, cantiques et nous essayons d'introduire une note scénique. Nous abordons tous les styles avec bonheur. Nous essayons de travailler dans une ambiance chaleureuse et familiale. Pour intégrer notre chœur, aucune connaissance musicale n'est exigée mais assiduité aux répétitions et bonne volonté sont indispensables.

Pour terminer, je voudrais remercier notre chef Michèle. Elle a cette année encore suivi une formation de chef de chœur, ceci dans le souci d'une volonté constante de perfection. Merci aussi à tous les choristes, anciens et nouveaux, pour tout ce qu'ils apportent à travers leur voix mais aussi et tout simplement leur personne. Merci à vous, public, qui nous encouragez à poursuivre par votre soutien et votre présence lors de nos manifestations.

Rendez-vous à tous les intéressés les mardis soir, au 1^{er} étage de la mairie de Mittelhausen à 20h30.

Contact

Claudine Litt

Tél. 03 88 51 20 32

Dernière minute...

Dès à présent, réservez-vous le 1^{er} week-end de l'avenant 2008.

Nous accueillerons la chorale Croc'Cadence de Chabeuil (Drôme).

Formée d'une cinquantaine de choristes, nous essaierons

de les loger dans des familles d'accueil à Mittelhausen... à suivre...

Club de scrable

Le Club se réunit tous les jeudis après-midis à 14h30 à la Salle de la Mairie au 1^{er} étage. **Avis aux amateurs.**

Contact

Jean-Paul Ehstand

Tél. 03 88 51 26 94

Amicale des Pompiers

Pour l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Mittelhausen, les années se suivent et se ressemblent. Elle s'en félicite car comme tous les ans vous avez été nombreux à la soutenir par votre présence au traditionnel Feu de la St Jean.

Pour honorer ses vétérans et remercier les membres actifs, l'Amicale a organisé une sortie déjeuner-spectacle au Royal Palace à Kirwiller.



Merci également pour l'accueil réservé lors de la distribution des calendriers de 2008.

En ce qui concerne l'activité des membres actifs en tant que Sapeurs pompiers bénévoles, la section autonome de Wingersheim-Mittelhausen-Hohatzenheim est désormais pleinement opérationnelle.

En composant le **18** (ou **112** sur potable), ce seront les pompiers de cette section proche qui interviendront en premier sur les lieux de sinistre ou d'accident.

Les pompiers locaux, à présent départementalisés, et sous la houlette du SDIS, sont directement équipés en matériels et vêtements par ce dernier.

Par ailleurs, une nouvelle association a vu le jour au sein du centre de Secours de Hochfelden, permettant d'accueillir les jeunes garçons et filles de 12 à 16 ans qui voudraient participer aux activités bénévoles des Sapeurs Pompiers.

Pour tout renseignement à ce sujet, veuillez prendre contact avec M. Guillaume FLICK, Président de l'Amicale.

Contact

Guillaume Flick

Tél. 03 88 51 23 21

Arc-en-Ciel «1997-2007»



10 ans déjà, que le temps passe vite. 2007 marque le 10^e anniversaire de la naissance d'Arc en ciel.

Saisissons cette occasion pour nous retourner et regarder le chemin parcouru. Soyons fiers de nos résultats, ils sont fidèles aux objectifs que les membres fondateurs s'étaient fixés : «Créer des occasions de rencontre, des moments de convivialité, pour fêter, rire, s'amuser, échanger, découvrir, partager, porter un autre regard sur la vie, sur notre environnement, sur le monde...».

10 années d'activités, dans un contexte qui n'a pas toujours été favorable à l'innovation, cela représente beaucoup d'énergie et bien des heures de travail pour les membres actifs, pour concocter, préparer et organiser des projets qui puissent apporter des moments de bonheur, petits ou grands dans la simplicité, pour les plus jeunes et les plus âgés.

10 années, un bail, soyons également fiers d'avoir pu mener ces projets aussi longtemps. Le comité tient à remercier tous les membres de l'association, qui d'année en année, ont renouvelé leur adhésion. Sans cette marque de confiance, sans l'adhésion de membres, les activités meurent. Un grand merci également aux artisans, aux commerçants, aux entrepreneurs, mécènes, qui ont soutenu nos projets. Grâce à eux nos projets ont pu se concrétiser, qu'ils en soient fiers.

2007 a été une année au calendrier bien chargé qui ne nous a pas permis d'organiser la «Fête des jeunes» comme à l'accoutumée. Certains d'entre vous nous ont fait part de leur regrets, nous avons été touchés par ces marques de sympathies.

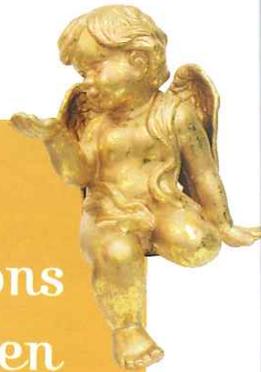
Nous ferons notre possible pour rebondir en 2008 avec de nouvelles surprises !

2008, dans nos projets : un effort pour l'environnement. L'évolution de la planète, nous sommes concernés. Nous pouvons agir pour préserver la biodiversité pour la qualité de notre cadre de vie, Arc en ciel s'engage. Soyons toujours plus nombreux à partager ces moments !

Contact

Jean-Paul Steinmetz

Tél. 03 88 51 29 92



Les Associations
de Mittelhausen
vous souhaitent
à tous et toutes,
un Joyeux Noël
et
une Bonne Année
2008.



École

Contacts

Anne Muller et Valérie Wiest Tél. 03 88 51 34 94

Les rentrées se suivent et... se ressemblent. Cette année encore, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec cependant un petit changement pour la classe des CP-CE1 et CE2 puisque M^{me} Muller travaille à mi-temps avec M^{lle} Caroline Posselt.

Les effectifs sont les suivants :

- 21 élèves en cycle 1, avec M^{me} Wiest,
- 20 élèves en CP-CE1 et CE2 avec M^{me} Muller et M^{lle} Posselt
- 24 élèves en cycle 3, avec M^{lle} Zeiter à Hohatzenheim (qui était remplacée par M. Simon Marc pendant son congé de maternité).



Au mois de janvier 2007, les enfants de 4 à 11 ans ont participé à une animation scientifique, au cours de laquelle ils se sont familiarisés avec le cycle de l'eau.

En 4 séances, illustrées par des maquettes et des expériences pratiques, les enfants ont découvert : l'eau dans le paysage, la distribution de l'eau, le rôle de la station d'épuration ainsi que les gestes citoyens importants pour préserver l'eau.

Après avoir connu une année 2007 riche en expériences scientifiques, les élèves réinvestiront ce travail dans une pièce de théâtre qui donnera lieu à un spectacle de fin d'année. Le projet pour cette année scolaire est donc la découverte du théâtre.

L'année sera ponctuée de sorties au théâtre mais aussi, comme d'habitude de rencontres sportives pour les élèves du CP au CM2.

Afin d'avoir une aide financière pour tous ces projets, l'école a organisé une vente de bulbes et de fleurs, merci aux personnes qui soutiennent nos coopératives et ainsi les activités de l'école.

Notre paroisse

Contact

Richard Guerrier Tél. 03 88 91 51 26

Dans l'attente...

Bien qu'orpheline de pasteur depuis plus d'un an, notre paroisse n'a pas baissé les bras pour autant. Les pasteurs du consistoire, les lecteurs, les enfants du club biblique se sont relayés pour animer nos cultes aussi bien dominicaux que festifs. Le dynamisme du conseil presbytéral et des officiants ne suffit pas à pallier le vide laissé par le départ du pasteur et nous avons tous un même souhait, un pasteur qui soit attaché à notre paroisse, pour redonner un souffle nouveau à notre église, quelqu'un qui soit à nouveau présent pour être à l'écoute de celui qui vient vers lui, qui ouvre un espace de confiance avec les jeunes, bref, quelqu'un qui sera sur le terrain, près de nous, qui cheminera avec les fidèles mais aussi avec les conseillers presbytéraux. Oui, notre paroisse est dans l'attente... d'un pasteur, et avec l'humanité entière elle est dans l'attente de l'Autre, Celui qui est venu pour nous sauver : « Il y avait un homme, envoyé par Dieu, son nom était Jésus » Jean 1 6,28

Avons-nous besoin d'un pasteur ou d'un chauffeur de taxi ???

- Après sa mort un célèbre pasteur entra au paradis. Il fut très surpris de découvrir qu'un chauffeur de taxi de sa ville avait reçu une bien meilleure place que lui.

Il se plaignit auprès de St. Pierre : « Je ne comprends pas, j'ai consacré toute ma vie à la prédication ! » St. Pierre lui répondit : « Chez nous on récompense les résultats. Te souviens-tu pasteur, de l'effet de tes prédications ? » Le pasteur dut admettre qu'à chacun de ses sermons certains fidèles s'endormaient profondément. « Eh bien voilà, dit St. Pierre, alors que les personnes qui montaient dans le taxi de cet homme, non seulement restaient bien éveillées, mais encore elles priaient »...

Le conseil presbytéral vous souhaite un Noël béni et serein et une bonne et heureuse année

« Que monte chaque jour de vos cœurs la secrète chanson qui permet au semeur toutes ses semailles et au rosier toutes ses roses. »



Réception de la commune



Le 12 janvier la municipalité a convié les nombreux bénévoles qui ont participé activement à la vie et à l'animation de la commune. Responsables d'associations, bibliothécaires, familles d'accueil dans le cadre des Noëlies, bénévoles du fleurissement, conseil presbytéral, personnel enseignant et personnel communal se sont retrouvés avec le Conseil Municipal pour un moment de partage et de reconnaissance.

Les bibliothécaires bénévoles se sont vu remettre un livre pour les remercier pour leur disponibilité et leur engagement semaine après semaine à la bibliothèque municipale.



Fêtes des personnes âgées janvier 2007

Comme chaque année, les aînés de Mittelhausen ont répondu présents à l'invitation de la commune pour partager le traditionnel Suppefleisch à la Salle des fêtes. L'après-midi s'est terminée dans la bonne humeur et aux sons festifs du duo de clarinettes locaux.

Bibliothèque municipale : Mercredi au Pays ces Contes



La bibliothèque municipale a accueilli le 28 mars les enfants du pays de la Zorn pour l'animation Mercredi au Pays des Contes et des spectacles, organisée par le Service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn. Christine Trautmann, conteuse bien connue, a su captiver son auditoire par ses merveilleuses histoires de nos rivières ou des océans du bout du monde.

Don du Sang

Les deux collectes de sang organisées au printemps et à l'automne depuis de nombreuses années dans notre commune continuent de remporter un vif succès. Près de 80 personnes de Mittelhausen et des villages alentours ont répondu présent pour donner leur sang, don indispensable pour sauver la vie des nombreux accidentés et malades. Grâce à l'équipe locale, les donateurs de sang ont pu se restaurer et reprendre des forces après leur acte de générosité.



Fête Nationale



La traditionnelle cérémonie de la fête nationale s'est déroulée sur le parvis de l'église devant le monument aux morts. Après l'allocution du maire, des jeunes de Mittelhausen ont déposé une gerbe aux sons de l'Ensemble Musical Intercommunal.

Après la Marseillaise, les citoyens se sont retrouvés devant la Salle des fêtes pour le traditionnel Freibier servi par le Conseil municipal et avec l'EMI qui anima la soirée avec son prestigieux répertoire.

Banque Alimentaire

Comme chaque année, vous avez été nombreux à répondre à l'appel de la Banque Alimentaire pour sa traditionnelle collecte le dernier samedi du mois de novembre. Les denrées de première nécessité (farines, pâtes, riz, soupes, conserves de légumes, etc...) ainsi récoltées vont permettre aux familles nécessiteuses de bénéficier d'une aide alimentaire non négligeable. Merci pour eux.

Goûter de rentrée à l'école

A l'occasion de la rentrée, la municipalité a offert un goûter aux enfants de l'école maternelle et la primaire. Après avoir accueilli dans leur salle de classe les élus, les enfants se sont retrouvés avec leurs institutrices Valérie Wiest, Anne Muller, Caroline Posselt, et l'Atsem Mireille, sous le préau pour partager boissons et petits pains au chocolat.



Soirée Contes et Poésies à la Bibliothèque municipale

Le 26 octobre la bibliothèque municipale a proposé une soirée Contes et Poésies avec le concours de Laurent Bayart, poète écrivain qui a présenté des extraits de ses ouvrages et notamment « Voyage en chambre à air, Balade (en)cyclo-pédique dans le Kochersberg ».

La partie musicale était assurée par Jean-Paul Onnis, auteur compositeur et guitariste.



Naissances

- NEUROHR Eloïse le 29/04/2007
- FREUND Grégory le 16/06/2007
- GOEHRY Louis le 18/06/2007
- REHM Alexis le 26/06/2007
- REHM Yann le 26/06/2007
- KNECHT-MINIER Iona le 2/07/2007
- BROUCK Amélie le 25/07/2007
- LEITE Ayrton le 3/08/2007
- DAEFFLER Léa le 1/09/2007
- BOURELIE Loris le 13/09/2007
- ALBINET Mathilde le 17/10/2007

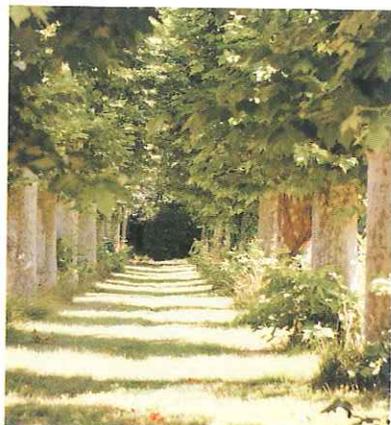
** Toutes nos félicitations aux heureux parents **



Mariages

- Sandrine Schneider et Fabien Reiss
le 12 septembre à Weyersheim

** Tous nos vœux de bonheur **



Décès

- HATT Berthe
le 10 janvier 2007 à Mittelhausen
- DI GIUSTO Robert
le 25 janvier 2007 à Strasbourg
- GERING Jean Georges
le 22 février 2007 à Mittelhausen
- REMOND née KUHN Marie
le 4 mars 2007 à Mittelhausen
- APRILL Jean-Pierre
le 21 mars 2007 à Strasbourg
- URBAN née DIEBOLD Caroline
le 12 juin 2007 à Strasbourg
- FLICK née EESES Eléonore
le 5 juillet 2007 à Haguenau
- BILS Cédric
le 7 septembre 2007 à Mittelhausen
- HATT René
le 29 novembre 2007 à Strasbourg

** Nos sincères condoléances **

Anniversaires et Jubilés

70 ans (1937-2007)

- M. BIEDMA MARQUEZ Francisco
- M^{me} NORTH née MULLER Marie-Louise

75 ans (1932-2007)

- M^{me} GOEHRY née LIENHARDT Georgette
- M^{me} LUDWIG née SCHAEFFER Lina
- M^{me} SCHAEFFER née PFRIMMER Annette
- M. SCHAEFFER Charles

80 ans (1927-2007)

- M^{me} DURST née BARTHEL Marguerite
- M^{me} HATT née BOTTMER Lucie
- M. HATT René
- M^{me} SCHAEFFER née SCHAEFFER Jeanne

85 ans (1922-2007)

- M^{me} ARBOGAST née SIMON Louise
- M^{me} DUCHMANN Jacqueline
- M^{me} FLICK née GERING Jeanne
- M^{me} GRADT née BRUCKMANN Georgette
- M^{me} GROSSKOST née REEB Marie

Doyens d'âge

- M^{me} BARTHEL
née SUCHOLOWYJ Christine (21.03.1911)
- M. FLICK Georges (28.10.1913)



Réforme de l'urbanisme

Depuis le 1^{er} octobre 2007, est entrée en vigueur la réforme des permis et demandes d'urbanisme. Cette réforme permet de clarifier le droit applicable, d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de préciser les responsabilités respectives de l'administration et des constructeurs.

L'ensemble des nouveaux textes applicables est consultable sur le site internet : <http://www.legifrance.gouv.fr>, rubrique code de l'urbanisme.

Les divers formulaires (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir... seront dorénavant à télécharger sur le site internet : <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr>

Site Internet de la commune

<http://www.mairie-mittelhausen.fr> Vous trouverez sur ce site, les diverses informations locales dont les différentes manifestations, les coordonnées et les horaires d'ouverture des divers services publics communaux et vous pourrez même télécharger le plan de la commune dans la rubrique "mairie".

16 ans : le recensement militaire est obligatoire

Dès vos 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, présentez vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée ; elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le Bureau du Service National de Strasbourg : **Tél. 03.90.23.37.52**

e.mail : bsn-str@dnsnga.defense.gouv.fr

Site internet : www.defense.gouv.fr

Reconnaissance antérieure à la naissance d'enfants nés hors mariage

Il est rappelé aux futurs parents non mariés qu'il est souhaitable qu'ils fassent une déclaration de reconnaissance antérieure à la naissance auprès de la mairie. En effet, l'acte de reconnaissance permet d'une part de déterminer la filiation de l'enfant et d'autre part confère l'autorité parentale aux deux parents. En effet, si aucune reconnaissance avant la naissance n'a été effectuée et que des complications se présentent à l'accouchement (décès de la mère), dans ce cas le père biologique n'a aucun droit sur l'enfant étant donné qu'aucune reconnaissance n'a été établie. Il faut alors saisir le tribunal et effectuer des démarches administratives plus ou moins longues. C'est pourquoi, nous vous conseillons vivement afin d'éviter tout désagrément d'effectuer cette reconnaissance avant la naissance et ceux le plus tôt possible à compter du 4^e mois de grossesse. Il suffit de présenter une pièce d'identité, un acte de naissance et de nous indiquer votre profession.

Pour plus de renseignement adressez-vous à la mairie.

Le ramassage des objets encombrants aura lieu en 2008

le 1^{er} février (non-métalliques) • le 7 août (métalliques)

Calendrier des Manifestations 2008

JANVIER	
16	Bibliothèque
20	Commune
FÉVRIER	
03	ASLM
10	ASLM
MARS	
08	Arc en Ciel
30	EMI Chœur Mille et une Notes
AVRIL	
05	Commune/ASLM
27	Arc en Ciel
MAI	
01	ASLM.
27	École de musique
JUIN	
21	École
28	Amicale des Pompiers
JUILLET	
13	Commune
SEPTEMBRE	
13	ASLM
OCTOBRE	
05	Arc En Ciel
12	ASLM
24	Arc En Ciel
31	ASLM
NOVEMBRE	
09	Paroisse
16	Arc en Ciel
25	Commune
DÉCEMBRE	
06	Arc en Ciel

JANVIER

Mercredi des Contes : Gribouille la Fripouille

Fête de Noël des Ainés

FÉVRIER

Défilé masqué carnavalesque

Théâtre alsacien «Heb dich fescht, ball isch Pflumefescht»

MARS

Projection «Plaidoyer pour le renard» réalisée par Fabrice CAHEZ

Concert

AVRIL

Nettoyage de printemps

Marche de printemps

MAI

Marche du 1^{er} mai

Audition de fin d'année à la salle des Fêtes à 19 h 30

JUIN

Fête scolaire

Feu de la Saint-Jean

JUILLET

Fête Nationale

SEPTEMBRE

Fête des 20 ans de l'ASLM

OCTOBRE

Sortie marche d'automne

Messti

Conférence - débat

Halloween

NOVEMBRE

Repas paroissial

Marché fermier et exposition des talents cachés

Banque alimentaire

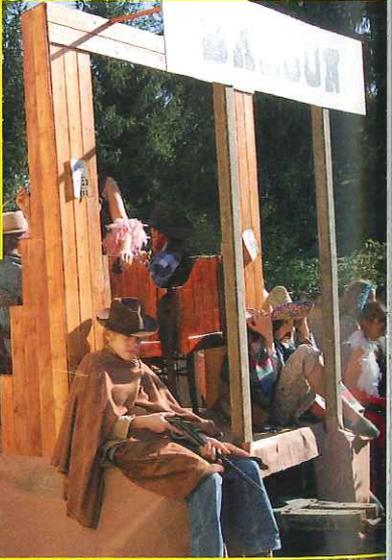
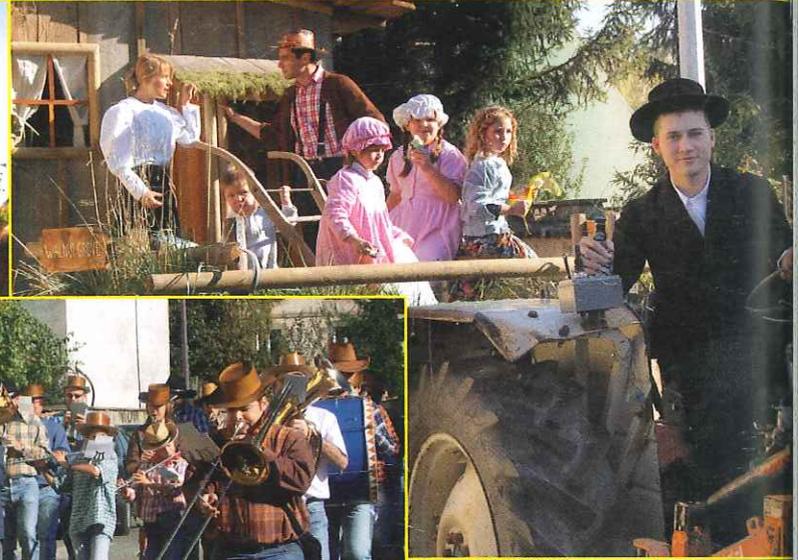
DÉCEMBRE

Fête du Saint Nicolas

Collectes de sang en 2008

22/01, 13/05, 15/07, 18/11 à **WINGERSHEIM**
18/03 et le 16/09 à **MITTELHAUSEN**

Venez nombreux, les malades comptent sur vous.



FAR-WEST À MITTELHAUSEN

LES TUNIQUES BLEUES

BALOOK

BALOOK

ANGELS